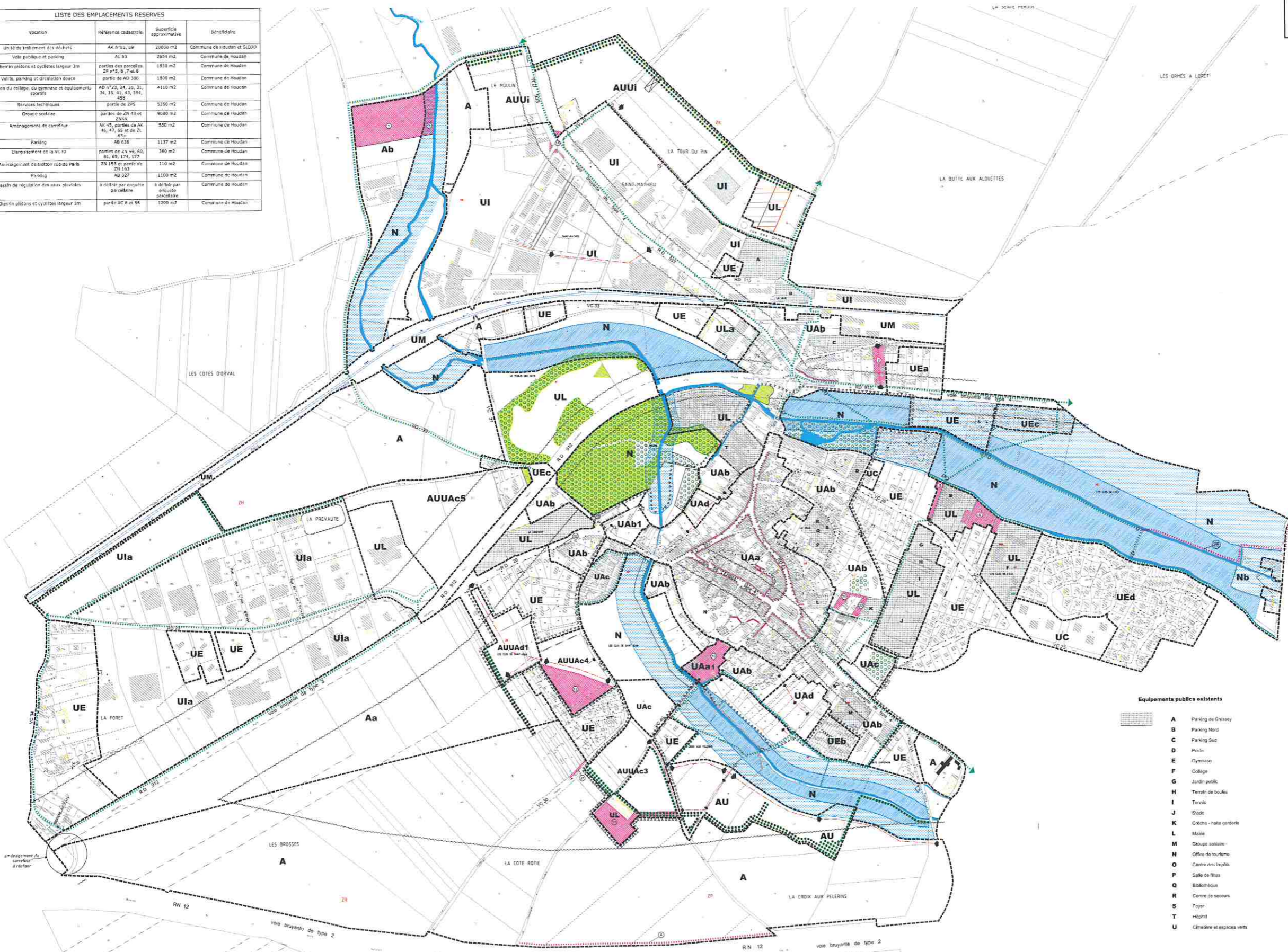


N°	Vocation	Référence cadastrale	Superficie approximative	Bénéficiaire
1	Unité de traitement des déchets	AK n°58, 59	20000 m ²	Commune de Houдан et SIEUD
2	Voie publique et parking	Al 53	2654 m ²	Commune de Houдан
4	Chemin piétons et cyclistes largeur 3m	parties des parcelles 25 n°15, 6, 7 et 8	1850 m ²	Commune de Houдан
5	Vélo, parking et stationnement	partie de AD 388	1800 m ²	Commune de Houдан
6	Extension du collège, du gymnase et équipements sportifs	AD n°23, 24, 30, 31, 34, 35, 41, 43, 394, 455	4110 m ²	Commune de Houдан
11	Services techniques	partie de ZN 43	5310 m ²	Commune de Houдан
12	Groupe scolaire	parties de ZN 43 et ZN44	9000 m ²	Commune de Houдан
14	Amenagement de carrefour	Ac 45, parties de Ac 46, 47, 55 et de Zl 634	550 m ²	Commune de Houдан
20	Parking	AB 638	1137 m ²	Commune de Houдан
21	Elargissement de la VC30	parties de ZN 39, 60, 61, 65, 174, 177	360 m ²	Commune de Houдан
22	Amenagement de trottoir rue de Paris	ZN 153 et partie de ZN 103	110 m ²	Commune de Houдан
23	Parking	AB 527	1100 m ²	Commune de Houдан
24	Bassin de régulation des eaux pluviales	à définir par enquête parcelaire		Commune de Houдан
25	Chemin piétons et cyclistes largeur 3m	partie AC 6 et 56	1200 m ²	Commune de Houдан



- Dénomination et caractère principal des zones**
- UAa, b, c, d** Habitations agglomérées et commerces correspondant au Bourg
 - UC** Habitations collectives disséminées
 - UE** Habitations individuelles
 - UI** Activités artisanales, industrielles, bureaux et laboratoires
 - UL** Equipements collectifs
 - UM** Installations ferroviaires
 - AU** Zone naturelle d'extension urbaine à long terme
 - AUUAc** Zones naturelles (insuffisamment équipées) destinées à des extensions urbaines à court ou moyen terme. Voir les caractéristiques des zones UAa, UAa, UE et UI dans le règlement.
 - AUUAd**
 - AUUI**
 - A** Zone agricole
 - Aa** Zone agricole correspondant au cône de vues protégées sur l'Église et la Tour
 - Ab** Zone agricole pouvant recevoir la station future d'épuration des eaux et des déchets
 - N** Zones naturelles protégées en raison de la qualité du site
 - Nb**

- Équipements publics**
- Voies vertes communales et Circuits "voies vertes" boucle Nord à l'échelle communale CCFP
 - Bâtiments sociaux, écoles, collèges, lycées, etc.
 - Équipement récréatif
 - Équipement réservé pour chemin piétons et cyclistes à l'usage
 - Zone de protection acoustique contre les vélos bruyants
 - Accès et voie nouvelle (tracé de principe) ou aménagement de voie existante
 - Chemin piétons et cyclistes nouveaux (tracé de principe)
 - Zone inondable de type A (et partie adjacente au ZN 11922)
 - Zone inondable de type B (et partie adjacente au ZN 11922)
- Voie**
- RD 61 Dégagement de la voie

- Équipements publics existants**
- A Parking de Gressay
 - B Parking Nord
 - C Parking Sud
 - D Poste
 - E Gymnase
 - F Collège
 - G Jardin public
 - H Terrain de boules
 - I Tennis
 - J Stade
 - K Crèche - halte garderie
 - L Mairie
 - M Groupe scolaire
 - N Office de tourisme
 - O Centre des impôts
 - P Salle de fêtes
 - Q Bibliothèque
 - R Centre de secours
 - S Foyer
 - T Hôpital
 - U Cimetières et espaces verts

DEPARTEMENT DES YVELINES

Commune de HOUDAN

P.L.U.

Modification du plan local d'urbanisme

4.2	Plan de zonage
	P.L.U. APPROUVE le 22 juin 2017
	MODIFIE le 25 septembre 2019
	Echelle : 1/2500

Vu pour être annexé à notre délibération du 17 septembre 2024 approuvant la modification n°2 du P.L.U.

Le Maire, Jean-Marie TETART